

Doctorat honoris causa. Université Laval.

Allocution

Madame la Rectrice, Madame la Secrétaire générale, Madame la Doyenne et Monsieur le Doyen,

Chers professeurs, chers distingués invités, chers amis,

Merci de cet hommage qui je reçois avec bonheur et reconnaissance.

Lorsqu'on pénètre une salle de méditation bouddhiste on voit sur les murs cette phrase « *je suis arrivée...je suis chez moi* » marquant le moment où l'on s'assoit et on se mesure à soi-même, à son intériorité. Sans intermédiaire.

Lorsque j'ai reçu la nouvelle du *doctorat honoris causa* que l'université Laval me décerne j'ai ressenti exactement ce moment. Je suis arrivée...je suis finalement revenue chez moi. Tout est parti d'ici, de mon alma mater, de l'Université Laval que je remercie profondément.

Il y a presque 50 ans, j'arrivais de ma Gaspésie natale pour commencer mes études à la faculté de droit de l'Université Laval. Je n'étais jamais venu à Québec. J'étais un peu terrifiée. Mes premiers souvenirs sont ceux de la grande bibliothèque où j'ai passé tant de soirées.

Puis ce sont mes professeurs, ces dévoués pédagogues qui enseignaient selon la méthode traditionnelle de transmission de la science du droit. Une méthode parfaite pour moi. Je ne suis jamais intervenu pendant un cours. Pas même une question. J'ai reçu leur savoir en silence puis je me suis mise en mouvement et je l'ai incarné, à ma mesure, dans les activités humaines.

D'abord dans les années 1970 en droit du travail comme avocate des salariés et des syndicats. Puis au sein de la magistrature.

L'instauration de la médiation par juges est venue à moi comme une nécessité.

Quand je suis arrivée à la magistrature, j'ai vite réalisé que les juges n'avaient plus la mission d'autrefois. Ils avaient désormais la tâche complexe de rendre justice dans une société en mouvance, une société se déployant à la vitesse de la lumière et qui, dans sa course effrénée, avait perdu ses repères, ses points d'ancrage... Une société multiculturelle et pluraliste qui cherchait son souffle. Constatant ce phénomène, comment nous, les juges, allions nous prendre le pas de cette société? Comment l'accompagner sans la précéder? Comment l'accompagner sans s'en distancer?

C'est alors que m'est venu l'idée de la médiation, un soir de Noël en 1997. Le temps était venu de conclure un nouveau pacte où les acquis de la grande tradition de la justice classique occidentale demeurent, mais où, lorsque nécessaire, le juge, le juge, arbitre ultime des litiges, consent à descendre de sa tribune, à enlever sa toge et à s'asseoir avec les justiciables pour leur parler, les assister dans la solution de leurs problèmes et, finalement, entendre la souffrance humaine. Ceci, non pas par cet acte d'autorité qu'est le jugement, mais par cet acte de mutualité et de confiance que constitue la médiation.

Depuis 20 ans, le Québec a intégré un modèle unique de justice. Toutes les Cours et les Tribunaux, de la Cour d'appel aux tribunaux administratifs, offrent la médiation par juge, gratuite et consensuelle, à tous les justiciables du Québec. Et ce, dans tous les secteurs du droit et même en droit criminel. C'est un modèle encore unique au Monde. En cette époque où les délais de justice sont devenus de plus en plus d'actualité, la médiation constitue un outil puissant qui allège le système judiciaire et qui renforce la capacité des personnes humaines d'être parties prenantes à la solution de leurs litiges.

Le modèle québécois fournit une illustration saisissante des changements fondamentaux qui peuvent naître d'une réorientation radicale de la façon de rendre la justice. La médiation judiciaire apporte un nouvel ordre normatif participatif qui conçoit le litige de façon plus large et holistique et constitue une nouvelle offre de justice! Un système de justice hybride qui intègre la justice décisionnelle et la justice médiationnelle.

Depuis j'ai été invité à sillonner la planète pour présenter ce modèle qui a été retenu sous des formes diverses dans plusieurs juridictions de même que dans certaines grandes Organisations internationales dont j'ai eu le privilège de revoir les systèmes de justice internes.

A partir de ce modèle, j'ai conçu, il y a 12 ans, un système expérimental appelé « Justice de première ligne » (*Front line Justice*) pour l'instauration d'un nouveau modèle visant à rétablir rapidement un système de justice de base (pré transitionnel) dans les camps de réfugiés déchirés par la guerre, les désastres environnementaux, les insurrections. Le système de justice de première ligne repose sur le déploiement rapide « d'abris de justice » (*Judicial Red Cross*) dans les camps de réfugiés. Des juristes locaux ayant reçu une formation préalable accueillent les personnes en détresse, prodiguent des conseils juridiques, des juges locaux émettent des

ordonnances de sauvegarde d'urgence et des médiateurs locaux entraînés (ainés, travailleurs sociaux, infirmières, professeures) règlent les différends entre les personnes.

Ce modèle conceptuel a été incarné avec des variantes par l'admirable *Avocats Sans Frontières* sous la gouverne de Me Pascal Paradis à Haïti, lors du tremblement de terre en 2010, puis au Mali, l'an dernier. Avec mon équipe de McGill nous avons procédé récemment à l'analyse empiriques de ces deux expériences et dessiné le prochain modèle pour le plus vaste camps de personnes déplacées au monde (hors frontières nationales) soit les Rohingya du camps de Cox's Bazar au Bangladesh. Encore une fois la médiation serait le pivot de la justice d'urgence.

Voici 20 ans, introduire un système de médiation à la plus haute cour du Québec, la Cour d'appel, semblait une idée absolument farfelue et irréaliste. C'est ici que j'abandonne le pronom « JE » pour le pronom « NOUS ». Nous ne sommes rien seuls. Il n'y a pas d'accomplissement qui se conjugue dans la solitude. Il y a toujours eu quelqu'un avant nous et il y a toujours des personnes qui cheminent avec nous.

A cette époque, en 1998, je suis allée présenter mon idée à mon juge en chef, Pierre Michaud, qui normalement aurait dû la rejeter du revers de la main. Tous l'auraient fait.

Il m'a dit avec humour: *De la médiation à la plus haute Cour du Québec! C'est une idée un peu absurde mais je parle d'accès à la justice depuis 20 ans alors...pourquoi pas? Un projet pilote de 18 mois! Toi seule fera la médiation en plus de ta charge judiciaire! Et si ça marche, ce sera le succès de la Cour et si ça échoue ce sera bien ta faute. Çela te va? »*

Sans le juge en chef du Québec, Pierre Michaud, jamais ce système unique n'aurait vu le jour. Il a aplani les nombreux obstacles et convaincu les esprits les plus farouchement résistants. Et il y en avait beaucoup!

Grâce au juge Jean-Louis Baudoin qui a accepté de faire des médiations dès 1998, apportant sa crédibilité de juriste mondialement reconnu à la médiation, grâce aux juges québécois qui sont retournés à l'école pour apprendre l'art de la médiation, grâce au Barreau du Québec qui a encouragé le système et finalement grâce aux avocates et avocats québécois, la médiation fait partie maintenant de notre quotidien. Nous avons créé le premier et le plus complet système de médiation au monde. Nous en sommes fiers. En 1998, j'ai eu une bonne idée mais sans eux, ce serait demeuré une...bonne idée.

Ceci me conduit naturellement au véritable propos de mon allocution.

Il y a 2 ans j'ai intégré à mon cours de médiation, à McGill, une session 3 heures portant sur la gratitude. J'ai remarqué, après avoir présidé des centaines de médiations, que plusieurs des conflits humains pourraient être réglés plus facilement si les parties acceptaient tout simplement de reconnaître l'apport de l'autre malgré le conflit qui les oppose. L'apport des autres est souvent dénié à cette époque de notre histoire où l'on sent le besoin irrésistible de s'affirmer, de se prouver qu'on y est arrivé seuls. Comme si dire « Merci » était devenu un obstacle à notre identité, à l'image qu'on se fait de soi-même.

La gratitude est la mémoire du cœur. La gratitude libère l'abondance de la vie. Elle donne un sens à notre passé, apporte la paix et se révèle un antidote au désarroi des temps présents.

Albert Schweitzer, ce grand médecin humaniste a écrit : « La gratitude est le secret de la vie. L'essentiel est de remercier pour tout. Celui qui a appris cela, sait ce que vivre signifie. Il a pénétré le profond mystère de la vie ».

Alors je commence !

Merci à tous ceux qui ont aplani les difficultés que j'ai rencontrées dans ma vie. Et j'en ai eu!

Merci à Clément Richard, mon maître de stage il y a 48 ans, qui m'a enseigné le dévouement, la générosité et l'amitié.

Toute ma reconnaissance à mes collègues, avocats et juges et amis qui m'ont apporté le bonheur, à Gilles et Linda, qui ont été mes précieux collaborateurs.

Merci à mon frère Gaétan et ma sœur Claire, sources de bienveillance et de générosité. Merci à mon fils Charles, à Sushmita, à mes petits fils Kiran et Jai et à grand papa Alain qui est et restera un grand ami.

A vous maintenant, jeunes diplômés, de prendre le relais et de dire merci aux vôtres, car en ces temps incertains où le monde est en transition vers un futur difficile à concevoir, nous avons plus que jamais besoin les uns des autres.

Un monde vous attend, que vous allez façonner selon vos valeurs et votre conscience aigüe de l'urgence. Il y aura refondation de la démocratie. Veillez alors à protéger les contre-pouvoirs qui seuls peuvent encadrer et surveiller les systèmes politiques. Ces contre-pouvoirs ce sont les institutions de surveillance et de contrôle impartiales et indépendantes. Ce sont aussi désormais les lanceurs d'alerte qui sont les systèmes d'alarme et de surveillance des personnes qui ont perdus leurs repères moraux dans la société humaine.

Je vous demande maintenant, comme une faveur, de continuer de secouer la torpeur de ce monde devenu trop adulte et qui souvent me semble endormi. Dans le cours de mes périples je vois des cohortes de jeunes, un peu partout, qui se lèvent debout au nom de la Terre qu'il faut préserver à tout prix, des inégalités économiques qui s'accroissent et des systèmes de justice qu'il faut protéger.

Quand je vous vois je me dis : dans la vie, arrive un moment critique où il faut faire un choix! De quel côté sommes-nous, de quel côté suis-je ? Eh bien moi je suis de votre côté. Debout avec vous.

Je vous souhaite une longue et fructueuse route et mes pensées affectueuses vous accompagnent.
Merci!

Louise Otis, 16 juin 2019.

